

Compte-rendu du groupe de travail précarité du 6 février 2019

Jean-Pascal FAYOLLE, chef du SRH, présidait cette réunion

FO Agriculture était représentée par Christine HEUZÉ, Anaïs VILLAIN, Jean-Philippe JOUSSELIN et Pascal VILLARD

Ce groupe de travail a été obtenu auprès du ministre au CTM du 31 janvier pour traiter de la question des contractuels dans notre ministère.

Le chef du service des ressources humaines (SRH) annonce le plan du GT :

- état des lieux des données au 31 décembre 2018 sur les moyens permanents, hors moyens d'ajustement, hors contrats du privé et hors agents contractuels sur budget des établissements (ACB) ;
- calendrier de travail ;
- dispositif relatif au chantier RH « contractualisation » dans le cadre d'Action publique 2022 en projet.

FO a déclaré qu'on ne peut pas s'arrêter au diagnostic de l'état de la précarité dans notre ministère, même s'il est nécessaire. Ce groupe de travail doit rechercher des solutions de titularisation pour ces agents. Nous rappelons que, selon le statut de la fonction publique, un agent sur missions pérennes doit être titulaire. FO ne souhaite pas que ce groupe de travail serve à la mise en œuvre du volet « contractualisation » d'AP 2022.

FO demande de ne pas exclure les ACB du périmètre des discussions. Dans l'enseignement, ils représentent 80% des contractuels et sont les plus exposés.

Le chef du SRH répond qu'un groupe de travail leur sera consacré bien que le ministère ne soit pas l'employeur des ACB des CFA CFPPA, de l'enseignement supérieur ou des établissements publics. Il devra être articulé avec les groupes de travail en cours (observatoire de la précarité dans l'enseignement supérieur, protocole, DEA DAT, directeurs de centre...).

Un état des lieux au 31 décembre 2018 a été présenté.

FO demande un bilan qui permette de voir l'évolution depuis 2012 afin de quantifier l'effet de la loi de déprécarisation Sauvadet.

Rémunération

Les grilles des ACEN ont été revues au 1^{er} septembre 2018.

FO interroge sur la revalorisation des préposés sanitaires contractuels. Les agents reçus au concours ont intégré l'INFOMA en septembre et n'ont pas bénéficié de cette revalorisation.

L'administration répond que la revalorisation a été faite en année complète pour les agents encore sous contrat au 31 décembre.

Les organisations syndicales dénoncent que ces revalorisations ont été faites sans concertation préalable, pour la grille des ACEN et même sans information pour la revalorisation des préposés sanitaires. Elles dénoncent cette conception du dialogue social.

Subrogation : le ministère cherche des solutions pour la gestion de l'indemnisation des arrêts maladie afin que les agents soient moins impactés.

Contrats temporaires : le chef du SRH propose de faire un état général sur la rémunération des agents temporaires.

Recrutements - Concours

En l'absence de plan de déprécarisation annoncé, le chef du SRH souligne que les seules possibilités de titularisation sont le concours, externe ou interne.

Il constate que dans certains cas, il y a moins de reçus aux concours que de postes ouverts. C'est le cas pour les techniciens supérieurs du MAA (TSMA), ou les enseignants. Il faut donc accompagner les agents afin de pouvoir les garder. Cet accompagnement vient d'être mis en œuvre pour les techniciens 1 des SEA.

Une programmation pluriannuelle d'ouverture des concours va être mise en place pour l'ensemble des corps (attente de rapport de l'OMM).

Elle permettra pour l'enseignement de connaître à l'avance l'ouverture des spécialités.

Pour FO, un élément de réponse est qu'il y a inadéquation entre concours et spécialités. Faute d'accompagnement adapté, certains agents, effectuant des missions de

titulaires, échouent au concours. Assez bons pour être contractuels, trop mauvais pour être fonctionnaires.

Action sociale : protection sociale, formation... cela sera abordé au prochain groupe de travail.

Conclusion

Des données complémentaires, demandées par les OS, seront apportées ultérieurement : évolution de la nature des contrats, la durée et le nombre de contrat CDD, état des lieux du nombre de vacataires, en 2018, contractuels en SEA et chez les opérateurs.

Au prochain groupe de travail, il est prévu d'aborder les ACB, l'action sociale et la protection sociale, les frais de déplacement, un plan d'action sur les concours.

FO demande que des groupes de travail soient organisés par secteur.

FO a régulièrement dénoncé l'échec de la déprécarisation Sauvadet pour l'enseignement.

FO revendique la titularisation de tous les agents sur des missions pérennes. FO continue de dénoncer l'utilisation, par l'administration, des contrats à 70% imposés qui génèrent une grande précarité de ces agents.

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

